

L'ouverture à la concurrence ferroviaire : la grande arnaque

En 2018, les cheminots engageaient une longue lutte contre le projet de réforme dite du pacte ferroviaire, portée par le gouvernement.

Un service sacrifié à la rentabilité au mépris des besoins des voyageurs : l'ouverture à la concurrence du transport de voyageurs ne fait qu'accentuer les défaillances de l'offre de transport.

L'ouverture à la concurrence ferroviaire est une mauvaise décision politique pour les cheminots et pour les usagers.

Partout où cela a été mis en œuvre, le résultat est sans appel :

- **Le prix a augmenté pour l'utilisateur.**
- **Cela a coûté plus cher au contribuable.**
- **L'outil de travail a été pillé par des années de sous-investissement et de dumping social et a usé les salariés.**

C'est le cas pour le ferroviaire en Angleterre et en Allemagne, mais c'est aussi le cas en France, à La Poste, les télécommunications, dans l'énergie (EDF, Engie, etc.), les Autoroutes, ...

Les voyageurs sacrifiés :

Les conséquences de l'ouverture à la concurrence à grand renfort d'argent public sont :

- ✓ Probabilité d'une réduction de l'offre ferroviaire dans certains territoires,
- ✓ Découpe du réseau par lots,
- ✓ Des tarifs aléatoires en fonction des régions
- ✓ Démantèlement du statut social des cheminots...

Loin de régler toutes les défaillances de l'offre de transport, l'ouverture à la concurrence du transport de voyageurs ne fera que les accentuer.

Les seuls bénéficiaires seront les opérateurs privés ou les filiales du Groupe SNCF

Depuis plusieurs années, les attaques contre les services publics, la fonction publique et le secteur public se sont multipliées : « ouverture du capital », organisation des entreprises publiques calquée sur le modèle privé, privatisations. Ce démantèlement général se traduit par la remise en cause des fonctions sociales et économiques de l'État, l'affaiblissement des statuts particuliers des entreprises publiques et du statut social des salariés et la fermeture de nombreux services publics de proximité. À ce jour, le seul résultat tangible de cette stratégie, c'est le recul notable dans les territoires des services publics en général et du service public ferroviaire en particulier.

Contrairement à l'entreprise publique, un opérateur privé cherche une rentabilité financière la plus importante possible. Pour ce faire, il supprime de l'emploi, dégrade les conditions de travail et les conditions sociales des salariés restants.

Il économise sur la maintenance des infrastructures et des trains, il ferme des guichets, voire des gares, si le « chiffre d'affaires » n'est pas à la hauteur de ses appétits financiers. La concurrence dans le ferroviaire selon le gouvernement c'est donc : moins d'offres de transport, moins de personnel à votre disposition, une dégradation lente mais certaine des infrastructures et des trains.

Un impact social extrêmement néfaste est également à craindre avec la suppression de nombreux emplois chez les cheminots avec, à la clé, la fin de la garantie de sûreté et de qualité de service pour les usagers.

**Usagers et Cheminots, retrouvons-nous tous ensemble
devant le Conseil Régional à Marseille le 29 octobre à 11h30
pour peser contre ces décisions et pour des transports
publics de qualité à la hauteur de nos besoins.**